



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

L'Europe investit dans les zones rurales



RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Réseau Rural

Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Atelier d'échanges sur les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

en Provence-Alpes-Côte d'Azur

« La concertation au sein des PAT »

Jeudi 6 septembre 2018 – 9h30-16h30

Pavillon du Roy René (route de Luynes - D7), Gardanne (Bouches-du-Rhône)

Pourquoi cette journée ?

Considérés comme une réponse au défi de la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) émergent depuis quelques années dans notre région. Élaborés de manière concertée, ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel aux politiques agricoles et alimentaires portées par les territoires.

Suite aux travaux menés lors de la journée d'Aix-en-Provence en novembre 2017, et alors que les initiatives de projets alimentaires se multiplient dans notre région, il est proposé de réunir tous les porteurs de PAT pour favoriser l'interconnaissance et l'échange de bonnes pratiques, et apporter des outils et méthodes. Un 1^{er} thème d'échanges est apparu important à traiter, celui de la concertation, démarche indispensable à la réussite du PAT sur son territoire.

Le Réseau rural régional, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale d'agriculture, la DRAAF et l'Ademe souhaitent contribuer, par ce biais, à la création d'un réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux.

Objectifs

- **Favoriser l'interconnaissance entre les porteurs de PAT en Provence-Alpes-Côte d'Azur et faire un point d'étape sur l'avancée des démarches de PAT**
- **Trouver les bons outils pour animer et faire exister des espaces de concertation au sein des PAT et favoriser la participation**

Pour qui ?

- **Territoires engagés dans une démarche de Projet Alimentaire Territorial (en cours ou en émergence)**



L'Europe investit dans les zones rurales

Programme

- **9h30 : Accueil Café**
- **10h-10h10 : Objectifs de la Journée – 10' - Réseau rural régional**
Ambition de créer un réseau régional des Projets Alimentaires Territoriaux
- **10h10-11h15 : Panorama des PAT en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et attentes sur la concertation – 1h05 – DRAAF et porteurs de PAT**
Tour de table
- **11h15-12h45 : La concertation au sein des PAT – 1h30**
 1. **Qu'est-ce que la concertation ?**
 2. **Pourquoi concerte-t-on dans un PAT ?**
Atelier animé par Maxence COULON, Agence Régionale Pour l'Environnement (**ARPE**) et Cécile CHERY, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (**ADEME**)
Avec la participation de Dominique BERNIER, Chargée de mission « Coopérations entre acteurs » à **Cap rural** (Réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes)
Témoignages sur des exemples de projets de concertation réussis.
- **12h45-14h15 : déjeuner-buffet sur place (Coût de 16€ à la charge de chaque participant – Facture individuelle remise sur place)**
- **14h15-15h30 : Comment construire une démarche de concertation sur son Projet Alimentaire Territorial ? – 1h15**
Echanges dans le cadre de 3 ateliers participatifs, en sous-groupes :
 - Comment construit-on une démarche de concertation avec les acteurs économiques ?
 - Comment construit-on une démarche de concertation avec la population ?
 - Comment inciter les élus à travailler plus en transversalité et convaincre d'autres élus ?
- **15h30-16h : restitution des ateliers – 30'**
Restitution par les rapporteurs et mise en perspective des propositions par l'ARPE et l'Ademe
- **16h : synthèse, conclusions et perspectives du réseau régional des PAT**